

MODALITES DE SELECTION
« JEUNES » 2023/2024
Natation Artistique

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Le Directeur Technique National sélectionne les athlètes.

Il arrête la sélection nominative sur proposition de la Directrice des Equipes de France.
La liste des nageurs(ses) sélectionnés(es) en équipes nationales est soumise à l'approbation du Comité Directeur de la Fédération.

Le Directeur Technique National peut à tout moment retirer de la liste des sportives et/ou sportifs sélectionné(e)s, toute nageuse ou tout nageur qui ne serait pas en mesure de disputer dans des conditions optimales la compétition pour laquelle il ou elle a été retenu(e), en raison de blessure, de pathologie ou de contre-indication médicale.

Après consultation de l'encadrement technique de l'Équipe de France, le Directeur Technique National peut, à tout moment, retirer de la liste sportifs et/ou sportives sélectionné(e)s, toute nageuse ou tout nageur qui aurait fait preuve d'un comportement répréhensible (vis-à-vis des lois et règlements nationaux ou internationaux) ou d'une attitude susceptible d'entraver le bon fonctionnement de l'Équipe de France, ou pouvant porter atteinte à l'image et aux valeurs de cette dernière et de la Fédération Française de Natation.

A ce titre, le Directeur Technique National, en lien avec la Directrice des Equipes de France, se réserve le droit, dans l'intérêt de l'Équipe de France, d'ajouter à tout moment de la saison, la sélection d'un(e) nageur(se) ayant réalisé ou non les critères de sélection après examen du projet de l'athlète, de la qualité de sa mise en œuvre, et de son comportement.

En dehors des cas précités, la participation à l'ensemble des étapes de préparation et de sélection proposées est obligatoire.

Les performances de la saison 2022/2023 pourront être prises en compte pour les sélections de la saison 2023/2024.

CALENDRIER PREVISIONNEL INTERNATIONAL

Compétitions de sélection :

- Du 6 au 10 décembre 2023 Championnat de France Hiver Elite (Montceau les Mines)
- Du 31 janvier au 2 Février 2024 Etape de sélection INSEP
- Du 11 au 14 avril 2024 Championnat de France Elite Junior

Compétitions de référence

- Du 19 au 27 mai 2024 Championnat d'Europe Jeune (Grèce, Athènes)

CALENDRIER PREVISIONNEL DES STAGES

- Du 10 au 11 décembre 2023 Stage d'anticipation (Montceau les Mines)
- Du 31 janvier au 2 février 2024 Stage sélectif (INSEP)
- Du 14 au 21 avril 2024 Stage sélectif (lieu, à définir)
- Du 30 avril au 6 mai 2024 Stage (lieu, à définir)
- Du 10 au 19 mai 2024 Stage terminal (lieu, à définir)
- **Du 6 au 13 juillet 2024** **Stage chorégraphique EDF 25 ? (Mise en place à étudiant)**

I – CONDITIONS DE PARTICIPATION

1.1 Nageurs(ses) concernés(es) :

Peuvent être concernés par une sélection pour l'Equipe de France Jeune :

- des nageuses nées en 2009, 2010, 2011.
- des nageurs nés en 2008, 2009, 2010 et 2011.

1.2 Conditions de participation :

Nés en 2009 et 2010 : tout(e) nageur(se) de CNAHN engagé(e) en figures imposées au championnat de France Hiver JEUNE 2023, est de fait, postulant(e) à la sélection de l'équipe de France Jeune.

Nés en 2011 : tout(e) nageur(se) de CNAHN, ou de club non CNAHN*, engagé(e) en figures imposées au championnat de France Hiver JEUNE 2023, est de fait, postulant(e) à la sélection de l'équipe de France Jeune.

** s'ils ne sont pas issus d'un CNAHN, les athlètes nés en 2011 devront justifier d'un minimum de 8 jours de stage (sur au moins, 2 périodes différentes) au sein d'un CNAHN de son réseau. Une attestation de stage devra être transmise par le(la) coordinateur(rice) du CNAHN à la responsable de l'équipe de France Jeune, précisant les dates de stage.*

Pour les nageurs(ses) de 2011 non sélectionné(e)s au championnat de France Hiver Jeune 2023, souhaitant entrer dans le processus de sélection d'Equipe de France des Jeunes, les résultats des Journées d'Automne seront étudiés. Les nageurs(ses) retenu(e)s dès lors participeraient en feuille blanche en figures imposées.

1.3 Les aspects médicaux :

Le respect de l'intégrité physique de la personne doit être garanti pour chaque athlète concerné par une sélection en Equipe de France Jeune.

Le club, l'entraîneur responsable et l'athlète sont responsables de transmettre toutes les informations relevant d'adaptations pédagogiques de l'entraînement ou d'organisation de suivi kinésithérapeute, lorsque nécessaire, en amont des regroupements.

Les responsables de l'équipe de France se réservent le droit de faire étudier par le service médical, toute situation particulière pour vérifier la capacité à suivre la préparation de cette équipe de France Jeune.

L'athlète fournit avant chaque stage un dossier médical dûment renseigné au service médical de la fédération.

Tous les nageurs(ses), concerné(e)s par une sélection en Equipe de France Jeune, sont responsables d'effectuer les bilans médicaux correspondant aux exigences règlementaires (SMR), lorsqu'ils sont en liste ministérielle ou de haut niveau.

II – SELECTION PREALABLE

Les premières étapes de sélection sont communes à l'ensemble des épreuves de ce collectif France Jeune.

2.1 Processus de sélection

1^{ère} étape : du mercredi 6 au samedi 9 décembre 2023 lors du Championnat de France d'Hiver Jeune.

Contenu : Solos/duo/équipe et Figures imposées du Championnat de France d'Hiver Jeune.

- **Etude et observation des performances des épreuves de solos (H&F), de l'épreuve de duos (M), de l'épreuve d'équipe et des figures imposées lors des premières épreuves du championnat de France d'Hiver Jeune et Junior.**

élection de 25 nageuses au maximum pour la 2^{ème} étape. L'effectif de garçons peut être ajouté à la sélection filles.

2^{ème} étape :

- **Evaluations individuelles et collectives** sur le ballet d'équipe du CNAHN concerné (ou club pour les athlètes hors CNAHN). Evaluations des qualités d'exécution et de la validation des CC sur les hybrides de la chorégraphie réalisée. Des mises en situations de portés pourront être éventuellement demandées. Si un garçon concerné, ne nage pas en équipe, il sera évalué sur sa chorégraphie de duo mixte.
- **Sélection de 20 athlètes au maximum pour le stage d'anticipation (H & F) et pour la 3^{ème} étape** suivant étude des évaluations. L'effectif de garçons peut être ajouté à la sélection filles.

Stage d'anticipation :

- **Observation des comportements et capacités physico-techniques.**
- **Transmission des éléments chorégraphiques nécessaires en vue de la préparation à l'étape n°3.**

2.2 Tableau récapitulatif

ETAPE	DATE	EVALUATION	NOMBRE D'ATHLETES RETENUS
1	Du 6 au 9 décembre 2023	Figures imposées du Championnat de France d'Hiver Jeune Solos, Duo Mixte et Equipe Jeunes	25 nageuses au maximum + nageurs aux performances équivalentes.
2	10 décembre 2023	Evaluations physico-techniques	20 nageuses au maximum + nageurs aux performances équivalentes.
/	Stage d'anticipation Du 10 au 11 décembre 2023	Choré et Technico-physiques	20 athlètes au maximum

III – SELECTION EQUIPE

La sélection « Equipe » est valable pour l'ensemble des épreuves collectives (Equipe Libre, Highlight et/ou Ballet Combiné).

Selon la réglementation internationale, 2 garçons au maximum peuvent être intégré(s) aux épreuves collectives.

Lorsque le collectif France Jeune sera défini (à l'issue des différentes étapes de sélection de l'ensemble des épreuves concernées par ce collectif), les entraîneurs responsables de l'équipe de France Jeune pourront intégrer le(s) garçon(s) sélectionné(s) à tout ou partie des épreuves collectives, même s'il(s) ne fait(font) pas parti(s) des 12 athlètes retenus à l'issue de l'étape 4 ci-dessous.

La chorégraphie de l'épreuve de l'équipe libre sera choisie à l'issue des championnats de France Hiver. La chorégraphie de l'équipe combinée, sera celle des championnats du Monde Jeune 2023.

3.1 Processus de sélection

3^{ème} étape : Du 31 janvier au 2 Février 24 (dates à confirmer).

Contenu : Evaluations physico-techniques (épreuves pouvant contenir des figures imposées, des éléments de ballet et des actions relatives aux portés).

- **Sélection de 14 athlètes au maximum pour la 4^{ème} étape suivant étude du classement et des évaluations.** L'effectif de garçons peut être ajouté à la sélection filles.

4^{ème} étape et dernière étape : Du 14 au 21 Avril 2024 lors du stage à (lieu à définir).

Contenu : Évaluation des qualités requises sur le support des chorégraphies 2024.

- **Sélection de 12 athlètes féminines au maximum pour le Championnat d'Europe.** + 2 nageurs au maximum aux performances équivalentes.

3.2 Tableau récapitulatif

ETAPE	DATE	EVALUATION	NOMBRE D'ATHLETES RETENUS
3	Du 31 janvier 2024 au 2 Février 2024	Évaluations technique, physique, artistique	14 nageuses au maximum + nageurs aux performances équivalentes.
4	Du 14 au 21 Avril 2024	Évaluations technique, physique, artistique	12 nageuses au maximum+ 2 nageurs au maximum aux performances équivalentes.

IV - SELECTION DUOS

4.1 Processus de sélection du DUO FEMININ

Lors de la 2^{ème} étape de la sélection préalable : du dimanche 10 décembre 2023 à la suite des championnats de France Elite Hiver à.

- **Sélection de 16 nageuses au maximum pour la 3^{ème} étape**

3^{ème} étape : Du 31 janvier au 2 février 2024 à l'INSEP

Contenu : Duos libres

- **Sélection de 3 duos au maximum pour la 4^{ème} étape**

4^{ème} étape : Du 12 au 15 avril 2024 lors du Championnat de France Elite Junior,

Contenu : Duos libres

- **Sélection d'une chorégraphie de duo pour les Championnats d'Europe**

5^{ème} étape et dernière étape : Stage avril 24

Contenu : Etude des résultats des différentes étapes ci avant.

- **Sélection des 2 titulaires et de 1 remplaçante sur l'épreuve de duo pour les Championnats d'Europe.**

4.2 Tableau récapitulatif DUO FEMININ

ETAPE	DATE	EVALUATION	NOMBRE DE NAGEUSES RETENUES
2	Le 10 décembre 2023	Evaluations physico-techniques + Observation des figures imposées et des duos du Championnat de France Elite Hiver.	16 nageuses au maximum
3	Du 31 janvier au 2 février 2024	Évaluation sur les duos	3 duos au maximum
4	Du 11 au 14 avril 2024	Evaluation des duos lors de l'épreuve dédiée au Championnat de France Elite Junior	Choix de la chorégraphie de duo
5	Du 14 au 21 avril 2024	Evaluations et observation des étapes précédentes	2 titulaires et 1 remplaçante pour le Championnat d'Europe

4.3

Processus de sélection du DUO MIXTE

Lors de la 2^{ème} étape de la sélection préalable : du dimanche 10 décembre 2023 à la suite des championnats de France Elite Hiver à Montceau-les-Mines.

Contenu : Observation des épreuves de solos garçons et filles, et de duos mixtes lors du Championnat de France Hiver Elite et étude des Evaluations du 10 décembre.

- **Sélection de nageurs et nageuses parmi la liste des 16 athlètes.**

3^{ème} étape : Du 31 janvier au 2 février 2024 à l'INSEP

Contenu : Duos libres Mixtes

- **Sélection de 3 duos mixtes au maximum pour l'étape n°4**

4^{ème} étape : Du 11 au 14 avril 2024 lors du Championnat de France Elite Junior.

Contenu : Duos libres Mixtes

- **Sélection d'une chorégraphie de duo mixte pour le Championnat d'Europe.**

5^{ème} étape et dernière étape : stage du 14 au 21 avril 2024

Contenu : Etude des résultats des Figures Imposées et duos lors des étapes citées ci-avant.

- **Sélection des 2 titulaires et d'1 remplaçante et/ou 1 remplaçant sur l'épreuve de duo mixte pour le Championnat d'Europe.**

4.4 Tableau récapitulatif DUO MIXTE

ETAPE	DATE	EVALUATION	NOMBRE D'ATHLETES RETENUS
2	Le 10 décembre 2023	Evaluations physico-techniques + Observation des figures imposées et des épreuves de solos garçons et filles, et de duos mixtes lors du Championnat de France Hiver Elite	Sélection de nageurs et nageuses parmi la liste des 16 athlètes.
3	Du 31 janvier au 2 février 2024	Evaluation des duos mixtes lors de l'épreuve dédiée au Championnat de France Elite Junior	3 duos au maximum pour l'étape n°4
4	Du 11 au 14 avril 2024	Evaluation des duos mixtes lors de l'épreuve dédiée au Championnat de France Elite Junior	Choix de la chorégraphie de duo
5	Du 14 au 21 avril 2024	Evaluations et observation des étapes précédentes	2 titulaires et 2 remplaçants (au maximum) pour le championnat d'Europe

V - SELECTION SOLO

5.1 Processus de sélection SOLO FEMININ

Lors de la 2^{ème} étape de la sélection préalable : du dimanche 10 décembre 2023 à la suite des championnats de France Elite Hiver à Montceau-les-Mines.

Contenu : Etude des résultats en figures imposées et solos lors du Championnat de France d'Hiver Jeune ainsi que des évaluations du 10 décembre :

- **Sélection de 3 nageuses au maximum pour la 3^{ème} étape**

3^{ème} étape : Du 11 au 14 avril 2024 lors du Championnat de France Elite Junior.

Contenu : Evaluation sur la chorégraphie de solo.

- **Sélection de la nageuse titulaire pour le Championnat d'Europe.**

4^{ème} étape et dernière étape : stage du 14 au 21 avril 2024

Contenu : Etude des résultats des Figures Imposées et solos lors des étapes citées ci-avant.

- **Sélection de l'athlète réserve sur l'épreuve de solo pour le Championnat d'Europe (à confirmer selon la concurrence et la configuration du collectif Jeune).**

5.2

Tableau récapitulatif SOLO FEMININ

ETAPE	DATE	EVALUATION	NOMBRE DE NAGEUSES RETENUES
2	Le 10 décembre 2023	Evaluations physico-techniques + observation des Figures imposées et solos du Championnat de France d'Hiver Jeune	3 nageuses au maximum
3	Du 11 au 14 avril 2024	Evaluations et observation des solos lors du Championnat de France Elite Junior	1 titulaire solo
4	Du 14 au 21 avril 2024	Evaluations et observation des épreuves de Figures Imposées et solos lors des étapes précédentes	1 remplaçante au maximum pour le Championnat d'Europe

5.3 Processus de sélection SOLO MASCULIN

Lors de la 2^{ème} étape de la sélection préalable : du dimanche 10 décembre 2023 à la suite des championnats de France Elite Hiver à Montceau-les-Mines

Contenu : Etude des résultats en figures imposées et solos lors du Championnat de France d'Hiver Jeune ainsi que des évaluations du 10 décembre :

- **Sélection de 4 nageurs au maximum pour la 3^{ème} étape**

3^{ème} étape : Du 11 au 14 avril 2024 lors du Championnat de France Elite Junior.

Contenu : Etude des résultats des Figures Imposées et solos lors des étapes précédentes.

- **Sélection du nageur titulaire pour le Championnat d'Europe.**

4^{ème} étape et dernière étape : stage du 14 au 21 avril 2024

Contenu : Etude des résultats des Figures Imposées et solos lors des étapes citées ci-avant.

- **Sélection de l'athlète réserve sur l'épreuve de solo pour le Championnat d'Europe (à confirmer selon la concurrence et la configuration du collectif Jeune).**

5.4 Tableau récapitulatif SOLO MASCULIN

ETAPE	DATE	EVALUATION	NOMBRE DE NAGEUSES RETENUES
2	Le 10 décembre 2023	Evaluations physico-techniques + observation des Figures imposées et solos du Championnat de France d'Hiver Jeune	4 nageurs au maximum
3	Du 11 au 14 avril 2024	Evaluations et observation des solos lors du Championnat de France Elite Junior	1 titulaire solo
4	Du 14 au 21 avril 2024	Evaluations et observation des épreuves de Figures Imposées et solos lors des étapes précédentes	1 remplaçant au maximum pour le Championnat d'Europe

VI – EVALUATION & JURY

Comité de sélection : Les évaluations pourront être menées par un jury composé de :

Entraîneurs Nationaux : Mesdames Julie Fabre/ Laure Obry/ Delphine Maréchal/ Florence LEFRANC/ Annabelle Piednoir

Juges internationaux et Contrôleurs techniques internationaux

Un représentant du cercle de compétence sera invité à assister aux sélections.

Ce comité de sélection, évaluera l'ensemble des étapes de sélection et proposera la sélection au Directeur Technique National qui la proposera au Comité Directeur.

Les critères de jugement et de sélection

- Évaluation physique et technique :
 - Précision des positions / Extension et ligne de jambe et des pointes de pieds / Hauteur / Stabilité / Souplesse (tests) / Exécution des techniques de propulsion / Endurance (Contrôle sur l'ensemble de l'épreuve) / Qualités d'exécution / Amplitude dans les figures / Synchronisation avec la musique / Respect de la synchronisation entre nageuses / Respect des formations.
 - Capacités au regard des différents postes de portés.
- Évaluation artistique :
 - Interprétation musicale / Manière de se présenter / Créativité
- Évaluation du comportement :
 - Engagement dans l'entraînement / Respects des règles / Intégration et participation dans la vie du collectif.

*Pour le duo et l'équipe : homogénéité entre les nageuses

Certaines étapes de sélection pourront se dérouler à huis clos.

DEROGATION

Le Directeur Technique National, en qualité de sélectionneur des Équipes de France, est habilité à saisir, sur justification dûment motivée, le Comité Directeur de toute sélection qui ne serait pas incluse dans les dispositions et modalités énoncées ci-dessus.

Information complémentaire

Procédure d'entrée dans les structures du PPF CNE Junior et/ou INSEP- **pour la saison 2024-2025**

Les nageuses identifiées par la DTN à travers les dispositifs de performance Jeunes et Juniors peuvent être sollicitées pour intégrer une structure du Projet de Performance Fédéral permettant d'envisager avec succès la poursuite d'une carrière de haut niveau.

L'entrée dans le collectif du CNRelève et du CNE de l'INSEP s'adresse exclusivement aux athlètes déjà engagés dans les dispositifs de sélection et d'accompagnement de l'Equipe de France Junior ou Jeune.